



SPECIAL Elections Conseil ESPE Concours 2016

JANVIER 2016

Sommaire:

Page1: Edito- élections ESPE

Page 2: Concours 2016

Page 3: Frais de déplacements

Page 4: Où nous contacter-comment s'informer

Encart : profession de foi- liste des candidats

Encart: Ce que défend le SNUipp-FSU
Bulletin d'adhésion

EDITO

Elections ESPE : Acte II !

Etudiants M1 et M2, Professeurs des Ecoles et Professeurs des collèges et lycées stagiaires, au cours de votre cursus vous êtes amenés à élire vos représentants.

Ce moment de vie démocratique a cependant pris du retard.

En effet, les élections ESPE prévues initialement le 25 novembre 2015 ont été annulées par décision du Président de l'Université pour « irrégularité manifestement susceptible d'affecter la sincérité du scrutin ».

Cette annulation concerne uniquement l'élection du conseil des usagers de l'ESPE.

Une nouvelle date a été fixée : le mercredi 13 janvier 2016.

Les bureaux de vote seront ouverts de 10h à 17h dans les locaux des ESPE. Le vote par procuration est possible (document à retirer dans votre ESPE).

La FSU et le SNUipp-FSU seront bien sûr au rendez-vous pour porter la voix des professeurs stagiaires et des étudiants.

Les enjeux pour assurer la pérennité des ESPE restent importants.

Ils consistent essentiellement à créer des conditions d'études et de formation professionnelle compatibles avec la vie privée et professionnelle des usagers, qu'ils soient étudiants ou fonctionnaires stagiaires.

En effet, l'architecture de la Formation Initiale reste lourde. Combiner travail d'enseignant à 1/2 temps et obtention du M2 est une véritable gageure. Une véritable formation initiale par l'alternance passe par une "progressivité plus progressive", sous peine d'épuiser les PES.

De réelles avancées ont déjà été obtenues par l'action collective, avec le soutien de la FSU et du SNUipp-FSU : allègement du volume de la maquette, parcours individualisés mis au premier plan, vacances scolaires sanctuarisées, frais de déplacements...

Bien des objectifs restent à atteindre, nos actions en cours le démontrent. Votre témoignage et votre implication sont donc des aides précieuses pour faire progresser l'ESPE.

**Votre vote et votre participation pour
le Conseil de l'ESPE
en janvier 2016
le sont tout autant !
Votez FSU !**



Élections ESPE 2016

Les stagiaires votent pour leurs représentants !

Le mercredi 13 janvier 2016 auront lieu les élections au sein de l'ESPE. Ce moment de vie démocratique est important : il vous faudra élire vos représentants au Conseil de l'ESPE.

Votre parole sera directement portée auprès de la direction de l'ESPE et de l'Université Orléans-Tours.

Elle fera écho aux actions engagées par la FSU et ses syndicats.

**Le mercredi
13 janvier 2016**

**Nous vous appelons à
voter pour la liste
d'Etudiants et
de Stagiaires
présentée par la FSU.**

SNUipp-FSU 45 – 10 rue Molière – 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 78 00 63

Mél : snu45@snuipp.fr

CONCOURS 2016

Quelques éléments en attendant le nombre de places mis aux concours!

Contrairement notamment à l'année dernière, le Ministère de l'Éducation Nationale n'a pas encore communiqué le nombre de places mis au CRPE 2016.

Il est vrai qu'il est beaucoup plus occupé et préoccupé par sa ridicule campagne publicitaire autour de l'augmentation du nombre de candidats inscrits !

En attendant, donc, voici les éléments dont nous disposons, à savoir les inscrits au sein de l'académie pour les trois concours, le rappel des inscrits et des places lors de la session 2015 et un rappel général de l'évolution du nombre de places au CRPE ces dernières années.

	Nombre d'inscrits au CRPE 2016		3ème voie
	Externe	Interne	
Cher	280	24	35
Eure-et-Loir	359	18	66
Indre	264	11	24
Indre-et-Loire	437	29	73
Loir-et-Cher	336	22	53
Loiret	535	45	131
TOTAL	2 211	149	382

Un peu d'histoire...

Depuis 2008 (10 000 places), le nombre de recrutements n'avait fait que chuter avec un « palier » en 2009 (7000 places) et 2010 (7165 places), et pire encore, un véritable effondrement en 2011 avec seulement 3154 places.

Depuis, la courbe a été nettement inversée pour atteindre, en 2015, un recrutement à hauteur de 11 920 places.

Pour autant, augmenter le nombre de places au CRPE ne suffit pas à mettre un terme à une véritable crise de recrutement pour un métier extrêmement dévalorisé. Lors des CRPE 2012, 2013 et 2014, environ 1 200 places n'ont pas été pourvues.

Du jamais vu dans le 1er degré !

Pour mémoire aussi, le nombre d'inscrits au CRPE 2015 était exactement de 73 262, avec un taux de présence à la 1ère partie des épreuves guère supérieur à 50%.

Le nombre d'inscrits pour la session 2016 est de 82 139 candidats.

Liste(s) complémentaire(s)

La session 2015 du CRPE dit « définitif » a permis de renouer avec l'établissement de listes complémentaires mais surtout avec la possibilité de recruter pour pourvoir des postes vacants.

Au sein de l'Académie Orléans-Tours, grâce à l'action du SNUipp-FSU mais aussi par le volontarisme de Mme le Recteur, ce recrutement s'est effectué dès les résultats du CRPE pour la quasi-totalité des candidats (et maintenant stagiaires) classés sur cette liste complémentaire.

Il s'agissait évidemment et heureusement de limiter le recours au recrutement de personnels contractuels.

Pour autant et dès la rentrée, le département du Loiret a du recruter sous cette forme, ce qui montre à quel point les places mises au CRPE sont en deçà des besoins.

Il est évidemment trop tôt pour dire ce que sera la situation au moment du CRPE 2016 et de la prochaine rentrée.

Mais d'ores et déjà, le SNUipp-FSU de l'Académie Orléans-Tours prend l'engagement auprès de tous les candidats d'agir dans le sens d'un recrutement à hauteur des postes vacants et le plus rapidement.

Indemnités Forfaitaires de Formation IFF ou frais de déplacements ?

Le Rectorat répond positivement à la demande du SNUipp-FSU, au bénéfice des PE stagiaires !

Nous reproduisons intégralement ci-dessous la réponse de Mme le Recteur, via le Secrétaire Général du Rectorat à notre demande réitérée d'application du régime le plus favorable pour nos collègues Professeurs des Ecoles Stagiaires. Il s'agit encore une fois de la démonstration qu'une stricte application du droit demande souvent un brin d'insistance et de persévérance.



Maintenant et de manière pratique:

Dans chaque centre de l'ESPE Centre Val de Loire, les militants du SNUipp-FSU sont à votre disposition pour vous fournir, si nécessaire, un modèle de demande à adresser aux services de votre Inspection Académique.

Nous nous engageons à effectuer cette démarche qui ne coûte rien et qui, si elle ne bouleversera pas le "train de vie" des bénéficiaires, se révélera le plus souvent positive.

Pour les ayant-droit, c'est bien, mais pour les autres?

Les indemnités régies par l'IFF ou par le décret de 2006 ne bénéficient pas, et de très loin, à l'ensemble des fonctionnaires stagiaires. Beaucoup d'entre vous n'entrent pas dans le cadre très strict de cette réglementation et sont contraints à des dépenses souvent extrêmement importantes et totalement incompressibles.

A la fatigue (et aux risques aussi) engendrée par de longs et répétitifs trajets s'ajoute donc la charge financière d'autant plus difficile à supporter que nos rémunérations sont d'une faiblesse. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU continuera à agir pour obtenir via l'IFF revalorisée ou le décret de 2006 revu, pour que les conditions d'attribution reconnaissent les déplacements "effectivement effectués" et compensent les frais obligatoirement induits.



Où nous contacter...



Sections départementales

SNUipp 18	5 BD GEORGES CLEMENCEAU - 18000 BOURGES	02 48 70 80 72	snu18@snuipp.fr
SNUipp 28	3 rue Louis Blériot - 28300 CHAMPHOL	02.37.21.15.32	snu28@snuipp.fr
SNUipp 36	34 espace Mendès-France - 36000 CHÂTEAURoux	02 54 07 61 39	snu36@snuipp.fr
SNUipp 37	Bât A2 1er étage - la Camusière - 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN	02 47 61 82 91	snu37@snuipp.fr
SNUipp 41	35-37 AVENUE DE L'EUROPE - 41008 BLOIS CEDEX	02 54 42 28 30	snu41@snuipp.fr
SNUipp 45	10 rue Molière - 45000 ORLEANS	02 38 78 00 63	snu45@snuipp.fr

Comment se tenir informés ?

Le SNUipp-FSU a mis en place plusieurs modes de communication à l'attention des collègues. Voici un rapide tour des supports qui sont susceptibles de vous intéresser.

Informations générales

Le site internet du SNUipp45 : <http://45.snuipp.fr/>

Le site internet du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/>

La lettre d'informations du SNUipp45 : envoyée à l'ensemble des collègues qui nous ont communiqué leur adresse mail, elle concerne l'ensemble de la profession.

Page Facebook SNUipp45

Adresse mail du SNUipp-FSU 45: snu45@snuipp.fr



Informations Début de carrière

Fenêtres sur cours, premières classes publication papier

La lettre **Néo** est destinée aux collègues en début de carrière (étudiants stagiaires notamment).



Le site neo.snuipp.fr, sources d'informations, ressources pédagogiques :

Destiné aux jeunes enseignants, ce site est avant tout une véritable ressource pédagogique, proposant diverses pistes pédagogiques.

Comment organiser la classe ? Comment diversifier les situations de dictée ? Tous les domaines d'apprentissage par enseignement font l'objet d'articles enrichis par des chercheurs.

Ce site internet permet également de répondre aux principales interrogations liées à la carrière, au concours, au fonctionnement de l'école et du système éducatif, au syndicat.

Encart
Bulletin d'adhésion spécial PES